

Référent santé, sécurité et qualité de vie au travail

RS6742 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	344r
Formacode(s)	42866
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/10/2024
Date d'échéance	01/10/2027

Certificateur(s)

VB MANAGEMENT · SIRET : 52481862200044

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
APAVE EXPLOITATION FRANCE	90386961800012	Former et organiser l'évaluation
ONET TECHNOLOGIES TI FORMATION	38803510700290	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification de référent santé, sécurité, qualité de vie au travail concerne les salariés des entreprises de tous secteurs d'activité, de toute taille à partir d'un salarié, souhaitant attester de compétences essentielles aux activités qu'ils sont amenés à mettre en œuvre en termes de santé, sécurité et qualité de vie au travail : managers, fonctionnels RH et santé sécurité qualité de vie au travail, représentants des salariés, salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise ainsi que le demande la réglementation en vigueur. En effet, l'article L. 4644-1 du Code du Travail précise que « L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise ».

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les différents acteurs internes et externes de la prévention afin de pouvoir les solliciter et/ou contribuer à leur action en distinguant leurs responsabilités, rôles et moyens

Participer à l'évaluation de la conformité réglementaire en santé sécurité qualité de vie au travail afin de prévenir les atteintes à la santé au travail des salariés en appliquant les exigences essentielles d'un socle réglementaire de base
Décrire des situations dangereuses pouvant ou ayant affecté la santé sécurité qualité de vie au travail des salariés afin d'alimenter le document unique d'évaluation des risques de l'entreprise à l'aide d'un recueil de faits et d'une grille de cotation

Élaborer des plans d'actions afin de réduire les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés en privilégiant les mesures de prévention (prévention primaire)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Certification professionnelle de niveau 4

Ou occuper l'une des fonctions suivantes en entreprise : manager, RH, santé sécurité au travail, représentant du personnel

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un professionnel de la prévention des risques professionnels extérieur à l'organisme certificateur, issu d'une entreprise ou d'une institution de prévention, disposant d'un moins 5 années d'expérience dans le domaine, président du jury

Un consultant formateur de l'organisme certificateur ou formateur membre du réseau MASTER n'ayant pas participé à la formation

Base légale

Date de décision	01/10/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/10/2027
Date de dernière délivrance possible	01/04/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	126	—	—	—
2022	160	—	—	—
2021	179	—	—	—
2020	68	—	—	—
2019	325	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS5545

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6742/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	1
Régions couvertes	7
Prix indicatif	1 604 € – 1 924 €
Durée	35 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	47
Parcours menés à terme	47
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2024 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	86
Montant total engagé	169 013 €
Coût moyen par dossier	1 965 €
Durée moyenne	35 h
Période	10/2024 – 09/2026
France compétences	87 %
Reste à charge titulaire	10 %
Entreprise	2 %
OPCO	1 %
France Travail	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.